

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

RAPPORTEUR : M. BANCAL

Délibération n° 2023-067

L'an Deux Mille vingt-trois, le mercredi 12 avril à 18H00,

Les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise se sont réunis à Bergerac au nombre de 48, 50, 51 puis 52 en vertu de l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la convocation en date du 05 avril 2023.

PRESIDENCE DE SEANCE : Monsieur Frédéric DELMARES

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs Jean-Jacques CHAPELLET, Olivier DUPUY, Thierry AUROY-PEYTOU, Daniel RABAT, Alain CASTANG, Serge PRADIER, Pascal DELTEIL, Christophe GAUTHIER, Roland FRAY, Cyril GOUBIE, Fatiha BANCAL, Christian BORDENAVE, Marc LETURGIE, Jean-Pierre CAZES, Jean-Louis DESSALLES, Sylvie LECOCQ (remplace Sébastien BOURDIN), Pascal LIABASTE, René VISENTINI, Arnaud DELAIR, Jean-François JEANTE, Jean-Claude PORTOLAN, Jean-Michel DREUIL, Michelle DORANGE, Michaël DESTOMBES (1), Pascal PREVOT, Laurence ROUAN (2), Jean-Claude BONNAMY, Michel TERREAUX, Francis BLONDIN, Catherine LAROCHE, Jean-Pierre FAURE, Josie BAYLE, Didier GOUZE, Michel DELFIEUX, Didier CAPURON, Florence MALGAT, Luc MAMMES, Jacqueline SIMONNET, Marie-Lise POTRON, Marjorie MOLLETON, Marie-Hélène SCOTTI, Georges BASSI, Anthony CASTAING (3), Gérald TRAPY, Marion SERRA OGBONNA, Emmanuel GUICHARD, Cédric LOUGRAT (3), Hélène LEHMANN, Alain BANQUET, Joëlle ISUS, Lionel LACOMBE.

ETAIENT ABSENTS (avec procuration) :

Jonathan PRIOLEAUD a donné pouvoir à Christian BORDENAVE
Fabien RUET a donné pouvoir à Hélène LEHMANN
Christophe DAVID BORDIER a donné pouvoir à Alain BANQUET
Joël KERDRAON a donné pouvoir à Gérald TRAPY
Patrick VERGNOL a donné pouvoir à Luc MAMMES
Christine FRANÇOIS a donné pouvoir à Jacqueline SIMONNET
Eric PROLA a donné pouvoir à Joëlle ISUS
Marie-Claude ANDRIEUX a donné pouvoir à Marie-Hélène SCOTTI
Céline BRACCO a donné pouvoir à Serge PRADIER

ETAIENT ABSENTS EXCUSES:

Julie TEJERIZO, Francis PAPATANASIOS, Philippe PUYPONCHET, Lionel FREL, Stéphane FRADIN, Adib BENFEDDOUL, Joaquina WEINBERG, Paul FAUVEL, Corinne GONDONNEAU, Stéphane LE BERRE, Catherine ARNOUILH.

(1) arrivé avant le vote du dossier n° 3 « Comptes administratifs 2022 - adoption »

(2) arrivée avant le vote du dossier n° 5 « Budget principal – décision modificative n°1 »

(3) arrivés avant le vote du dossier n° 2 « Comptes de gestion 2022 – adoption »

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Pierre CAZES

**CONTRAT DE VILLE DE L'AGGLOMÉRATION BERGERACOISE - ATTRIBUTION
D'UNE SUBVENTION AU COLLÈGE HENRI IV –
DÉPLACEMENT DE LA CLASSE ORCHESTRE AU SÉNAT.**

La classe orchestre s'adresse à des élèves volontaires et débutants pour constituer un ensemble orchestral au sein du collège Henri IV.

Elle permet à des élèves qui n'ont pas la culture musicale de s'initier à un instrument et à la musique d'orchestre. Elle permet également de faire participer ces élèves à diverses manifestations, des cérémonies organisées par la Ville en passant par des concerts variés.

La classe orchestre est proposée à une trentaine d'élèves, filles et garçons, sur trois ans à partir de la 5^{ème}, avec un enseignement de deux heures par semaine.

Suite à un appel à candidatures organisé par l'association nationale « Orchestre à l'Ecole », deux orchestres dont celui du collège Henri IV, ont été sélectionnés pour se produire dans les Jardins du Luxembourg, au Sénat, le vendredi 30 juin prochain.

Après sa représentation, la délégation bergeracoise, composée de 24 élèves et de 5 accompagnateurs, sera reçue au Sénat pour une visite guidée.

Ce déplacement sera aussi l'occasion pour les jeunes Bergeracois de visiter la capitale et quelques sites culturels comme l'Opéra Garnier.

Le financement du déplacement repose essentiellement sur des aides de l'association nationale « Orchestre à l'Ecole », du collège Henri IV et de son foyer socio-éducatif et des participations des partenaires du Contrat de Ville. Une participation de 60 € est demandée à chacune des familles.

Dans le cadre de la Politique de la Ville, la Communauté d'Agglomération Bergeracoise propose de participer au financement du déplacement de la classe orchestre au Sénat à hauteur de 1 400 €.

PROPOSITION :

Les membres du conseil communautaire sont appelés à approuver l'attribution d'une subvention de 1 400 € au Collège Henri IV pour le financement du déplacement de la Classe Orchestre au Sénat, le 30 juin prochain.

DECISION :

Adopté par 61 voix pour.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits à Bergerac ce mercredi 12 avril 2023.

Cette présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois, à compter des formalités de publication électronique et de transmission en Préfecture.



Le Président du Conseil Communautaire

Frédéric DELMARES